

Octobre 2018 — N° 70



Le Maire
Alain CHANIER

Chers Concitoyens,
Je veux refaire un point sur la distribution de notre Camulus, de quelle manière il arrive chez vous. Une équipe d'élus le rédige, les corrections sont apportées avant sa mise en page définitive transmise par Stéphane BRUN à Typocentre auprès de Nathalie DANIELO.

Dès sa conception et son tirage, ce sont les élus qui le distribuent, chacun a son secteur.

Par exemple, j'ai en charge la route des Artisans, la rue et l'impasse du Sabotier, la rue Saint Maurice et une partie de la campagne située entre le contournement de Chamblet côté Saint-Angel et la route départementale sur le côté gauche en allant vers Doyet.

Il est donc déposé dans votre boîte aux lettres pour ceux qui en possèdent une, certains n'en ont pas.

Il est distribué sans à priori, c'est votre Camulus, c'est votre moyen d'information trimestriel, il n'y a aucune raison que vous en soyez privé.

Si tel était le cas, n'hésitez pas à me rencontrer, évitons de faire courir de fausses informations.

Revenons à une actualité plus réjouissante, plus constructive, plus sérieuse, car Chamblet bouge, s'anime et les élus apportent leur contribution qu'il s'agisse du territoire ou de la vie associative.

Pour les travaux, la construction de la MAM suit son cours, la dalle est coulée, les murs montent, la charpente et la couverture vont apparaître et ainsi de suite.

Tout prochainement, un cabinet d'infirmières s'installera sur la commune. Pour cela à titre provisoire, leur local se situera à notre ancienne boulangerie, quelques travaux seront réalisés par le personnel communal et moi-même. Il s'agira de cloisons, d'électricité, et de plomberie. Je souhaite d'ores et déjà la bienvenue à nos deux infirmières.

Puis le mois dernier, les élus ont organisé le premier forum de l'artisanat et du commerce. Ce fut un vif succès qui sera renouvelé en 2019 à la demande des participants. La commune par sa diversité est un atout majeur pour vous tous.

Un autre chantier est en cours avec la réfection des murs du cimetière

en lien avec l'association ADEM dont le siège est à Montmarault.

Cette association permet à des personnes, malheureusement sans travail, une insertion professionnelle.

Pour conduire ce chantier encadré par l'association, la commune participe à l'achat des matériaux seulement.

Enfin, comme promis, la fibre arrive sur Chamblet, vous avez pu le constater par l'intervention de la société Eiffage qui enfouit les câbles le long du réseau routier.

Pour les festivités, la fête de la Saint Maurice conduite de main de maître par son président Fabien, avec ses bénévoles ainsi que la participation discrète de la commune a permis à nouveau de réaliser une manifestation sans faille et toujours aussi populaire.

À la rentrée scolaire 161 enfants assiegent les 7 classes de notre école « Les champs d'blé ».

Chamblétoises et Chamblétois, trouvez votre place dans les activités qui vous sont proposées pour que votre commune aille toujours de l'avant comme j'aime à le faire.

À bientôt

Actualités

La rentrée scolaire aux Champs d'blé

À l'occasion de la rentrée scolaire, 161 élèves ont improvisé une grande chorale pour interpréter « C'était avant » des Enfants du monde !

Lundi 3 septembre, les enseignants accompagnés du maire, ont notamment accueilli les élèves dans la classe construite en 2016 pour répondre à la seconde ouverture de classe depuis la création de la nouvelle école.



En classe maternelle, 22 élèves de petite section sont confiés à Stéphanie COSTE aidée par Sylvie BARDY (ATSEM prise en charge par la mairie de Saint-Angel) tandis que Carine GOUX, assistée de Morgane GAFFE (ATSEM), a la responsabilité de 21 élèves de moyenne section. Morgane POTELLERET, le lundi et Sophie DUFOUR, les mardi, jeudi et vendredi aidées par

Isabelle AUCLAIR (ATSEM) ont en charge 22 élèves de grande section et CP. De son côté, Cédric CLAIRET gère 25 élèves de grande section et CP.

Cernant les plus grands, Nathalie DOISNE enseigne à 24 élèves de CE1-CE2, Delphine MASSIAS à 22 élèves de CE2-CM1 et la directrice Anne-Gaëlle AMIZET à 25 élèves de CM1-CM2. Marie TARRISSON la remplace chaque mardi, jour de décharge administrative.

Outre la mise en œuvre des programmes définis par l'éducation nationale, la suite du « voyage à travers le temps » fédèrera le travail de l'équipe.

Comme chaque année, les enseignants ont déjà une multitude d'idées à proposer aux enfants pour accompagner l'animation de la commune : Téléthron, marché de Noël, carnaval, printemps de Chamblet etc ...

À la cantine

Début septembre, Rolande et Martine ont retrouvé leurs locaux et outils de travail pour fournir les calories nécessaires à tout ce petit monde. Compte-tenu de l'effectif, Laurent MONTZIEUX a été affecté à la cantine pour partie de son temps de travail, afin d'aider Rolande dans la préparation des repas. L'encadrement des enfants est assuré par Jocelyne, Chantal, Isabelle et Sylvie. À l'occasion de la semaine du goût début

octobre, les enfants se sont régalez en dégustant un menu 100 % local, composé de produits acquis via la plateforme Agrilocal : soupe de butternut, sauté de porc au curry, pâtes en forme de tracteurs, fromage et crème vanille sur lit de caramel. Fort de la réussite de cette expérience, initiée par la communauté de communes, les élus envisagent de reconduire des actions similaires.

La participation régulière d'environ 130 enfants répartis sur les deux services, illustre la pleine satisfaction des parents.

À la garderie

Chantal et Jocelyne, accueillent les enfants à la garderie dès 7h00 et après la classe jusqu'à 18h30. En dehors du goûter, des jeux et des moments de repos, des activités manuelles sont proposées aux enfants qui le désirent. La fréquentation, approchant régulièrement une trentaine d'enfants, montre l'intérêt porté par les familles à ce service.

Cabinet d'infirmières

Amandine ARROYO et Anne-Sophie LEBRAS ouvriront leur cabinet d'infirmières, 2 rue des Artisans, à compter du 1^{er} novembre.

Contact : 06 70 77 75 40 ou 06 25 17 88 42

Conseil municipal du 17 juillet 2018

Financement Maison d'Assistantes Maternelles (MAM)

Le Maire fait part au conseil municipal qu'il convient de réaliser un emprunt d'un montant de 320 000 € pour financer les travaux de construction de la MAM tel que prévu au budget 2018. Après consultation, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir l'offre de la Banque Postale, dont les caractéristiques sont les suivantes : durée du contrat de prêt : 15 ans – taux fixe annuel : 1,31 %.

Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte

le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'année 2017 et décide de le mettre en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement www.services.eaufrance.fr.

Commission affaires sociales

Laurence CAMUS, membre de la commission affaires sociales, écoles, cantine, logement social, personnel et formation, ayant des difficultés à se rendre disponible aux horaires de réunion de cette commission, le conseil municipal approuve son remplacement par Michel HUREAU.

Création de postes

Suite à la mise en place des contrats en

Parcours Emploi Compétences (PEC), le conseil municipal, décide à l'unanimité, la création de 3 postes d'adjoints techniques en contrats PEC (à temps non complets) à compter du 1er septembre 2018 : 1 ATSEM, entretien des locaux – 1 ATSEM, entretien des locaux, surveillance pause méridienne – 1 service technique, aide cantine.

En raison d'un accroissement temporaire d'activité, le conseil municipal, décide à l'unanimité, de créer un emploi contractuel à temps incomplet, afin d'assurer la surveillance des enfants dans la cour et à la cantine lors de la pause méridienne de même que l'entretien des locaux, pour une période allant du 03/09/2018 au 05/07/2019 inclus.

Conseil municipal du 27 septembre 2018

Location local professionnel – 2 route des Artisans

L'immeuble situé 2 route des Artisans, acquis par la commune en 2016, est disponible dans l'attente d'un projet d'aménagement du secteur. Le conseil municipal, décide, par 13 voix pour et une abstention (Michel HUREAU), de louer à compter du 1^{er} novembre 2018 à la Société Civile de Moyens ARROYO - LEBRAT, une partie de cet immeuble (environ 32 m² en rez-de-chaussée et 38,50 m² à l'étage) à titre professionnel, afin d'y installer leur cabinet d'infirmeries.

Le loyer mensuel est fixé à 100 € avec un accord de gratuité sur les 2 premiers mois à titre d'aide à l'installation.

Cours de danse de salon

Suite à la mise en sommeil de l'association « Les Rythmés » la commune a été sollicitée par Mme Brigitte LAMBOLEZ, professeur de danse, pour la poursuite de ses cours le lundi soir à la salle polyvalente. A titre de participation aux frais d'entretien et de chauffage, le conseil municipal fixe, à l'unanimité, le tarif de 70 € par mois, du 1^{er} octobre au 30 juin de chaque année.

Contrat entretien et maintenance de chauffage

Les élus ont décidé de confier à un prestataire unique l'entretien et la maintenance des installations de chauffage sur divers bâtiments communaux : les écoles élémentaire et maternelle (compris extension), la mairie, le stade et la cantine. Dans le cadre de la consultation, le bureau d'études GUILLET thermique a contacté six entreprises : CHAM, BATIDAF, DUMAS GIRY, ATEC, DM2C et TREILLARD.

Quatre entreprises ont transmis une proposition : E2S, DUMAS GIRY, ATEC et DM2C. Suite à l'analyse des offres, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir l'offre de l'entreprise ATEC, qui répond le mieux aux critères établis, pour un montant de 1 002,91 € HT.

Agence Technique Départementale de l'Allier (ATDA)

L'ATDA est un établissement public administratif qui a pour objet d'apporter une assistance d'ordre juridique, financier

et technique à ses collectivités adhérentes. Lors de sa réunion du 12 juillet 2018, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de compléter ces différentes prestations en proposant un service protection des données à caractère personnel, conformément à l'article 39 du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), Le conseil municipal, approuve, à l'unanimité, les statuts de l'ATDA modifiés, décide d'adhérer au service optionnel protection des données à caractère personnel de l'ATDA et désigne l'ATDA en tant que personne morale déléguée à la protection des données pour le compte de la commune à compter du 1^{er} janvier 2019.

Cession patrimoine OPAC Commentry à EVOLEA

L'Office Public de l'Habitat de Commentry – Montmarault – Nérès Communauté (OPAC Commentry) est engagé dans une démarche de regroupement avec les organismes de logement social, Moulins Habitat et France Loire.

Les six pavillons situés rue du Grand Pré faisant partie du patrimoine de l'OPAC, l'avis du conseil municipal est sollicité sur ce projet. Le conseil municipal, donne, à l'unanimité, un avis favorable au projet de cession du patrimoine de l'OPAC Commentry à la société EVOLEA de même qu'au maintien de sa garantie lors du transfert d'emprunts.

Projet de parc éolien

La société Vents d'Oc Énergies Renouvelables a présenté au conseil municipal, le 4 mai 2017, un projet de parc éolien qui serait implanté sur la commune de Chamblet. Ce projet a fait l'objet d'une délibération lors de la séance du 8 juin 2017. Le conseil municipal, décide, par 10 voix pour, 2 voix contre (Nicole COSSIAUX, Michel HUREAU) et 1 abstention (Laurence CAMUS) (Annie JARDOUX, ayant des intérêts personnels sur la zone du projet, n'a pas pris part au vote), de consentir à la société Vents d'Oc une promesse de bail emphytéotique, à titre gratuit, d'une durée de cinq ans, pouvant être prorogée une fois pour une durée de deux ans ou de plein droit en cas de recours contre l'une des autorisations administratives nécessaires à la réalisation du parc éolien. Cette promesse de bail porte sur les propriétés communales, parcelles ou chemins ruraux, situés sur la zone potentielle du projet.

Risques industriels majeurs

Avec ce numéro de Camulus, vous avez reçu une enveloppe contenant une brochure et un magnét.

Ces documents s'inscrivent dans le cadre de la campagne régionale d'information sur les risques industriels majeurs.

Cette information est une obligation réglementaire. Tous les cinq ans, une information doit être réalisée dans les communes situées à proximité des sites susceptibles de présenter des risques industriels majeurs.

C'est dans ce cadre que débute à l'automne 2018 la campagne régionale d'information des populations susceptibles d'être exposées à des risques industriels majeurs.

La campagne concerne 122 établissements industriels et 410 communes, soit plus de 2,7 millions de personnes sur le territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

La commune de Chamblet est concernée par les risques industriels majeurs générés par l'entreprise Adisseo (Commentry).

Pour connaître les risques, les mesures prises pour éviter les accidents, les modalités d'alerte et les bons réflexes à adopter si un accident se produisait, lisez attentivement la brochure. Les consignes préconisées sont faciles à retenir. Conservez ce document et placez le magnét sur votre réfrigérateur pour que tous les membres de votre famille connaissent les bons réflexes. Et n'hésitez pas à en parler autour de vous.

Vous trouverez tout ce qu'il faut savoir sur le site www.lesbonsreflexes.com

Infos diverses...

Logements libres : 1 T2 et 1 T4 impasse des Tourterelles.

Garages à louer : 2 garages + 1 grand garage atelier, impasse des Tourterelles.

Tri'Tou mobile : 8, 9 et 10 novembre à Saint-Angel

Forum de l'artisanat et du commerce

Fruit de la collaboration d'une quinzaine de professionnels locaux qui ont répondu spontanément à l'invitation de la mairie, cette journée ensoleillée a complètement rempli l'objectif attendu, à savoir faire connaître les artisans et commerçants locaux aux chamblétois et autres visiteurs.



Ainsi, dimanche 16 septembre, la place du 8 mai a pris des allures de marché très éclectique. Si certains se contentaient de répondre à des questions des visiteurs et d'exposer leur savoir-faire en électricité, menuiserie, couverture, zinguerie, travaux publics, création graphique, certains proposaient des démonstrations captivantes : fabrication de bougies, tournage de poteries, décoration de pains, partage de photos culinaires, coiffures inédites. On pouvait aussi découvrir des meubles et bibelots de styles remarquables, des bijoux fantaisie, des minéraux. De nombreux visiteurs se sont prêtés aux séances découverte de Reiki ou de réflexothérapie.

Le bilan de cette 1^{ère} édition, partagé spontanément par l'ensemble des participants, a conclu à une seconde édition d'ores et déjà fixée au dimanche 8 septembre 2019.

Rencontres avec les habitants

Fin septembre, les élus ont repris les rencontres avec les habitants. Pour chacune d'entre elles, Alain CHANIER a tout d'abord, rappelé les dernières réalisations ainsi que les projets : Maison d'Assistants Maternelles et nouvelle cantine. En 2019, seront aussi engagées des réflexions sur une nouvelle salle des fêtes au complexe Gustave Piot, en collaboration avec le monde associatif. Les adjoints, selon leurs attributions, ont également fait le point sur le fonctionnement de l'école, de la cantine, la vie associative et les travaux en cours. Le Maire a rappelé les contraintes et la surcharge de travail engendrées par l'interdiction d'utiliser les produits phytosanitaires. Il a aussi mis l'accent sur les incivilités de certains qui nuisent à l'intérêt de tous : vitesse excessive, stationnements illicites, entretien des abords des propriétés, taille et élagage des haies.

La parole a ensuite été donnée aux participants qui ont partagé certaines remarques des élus, concernant notamment les incivilités.

Le 28 septembre, les habitants des villages de Billard, Chaville, Saint-Gerbaud et la Pierre Bure ont déploré le dépôt d'encombrants dans la poubelle collective ainsi que son positionnement inapproprié. Les élus ont indiqué que son déplacement était prévu après réalisation d'une dalle.



Les riverains souhaiteraient également que les accotements soient entretenus plus régulièrement pour faciliter les croisements de véhicules quand la chaussée est étroite.

Le 12 octobre, les habitants de la route des Ferrières, du Buisson, de La Brosse et de Bellechassagne ont échangé avec les élus sur l'avancement des projets photovoltaïque et éolien. En réponse à un participant, les élus ont indiqué que bien que le projet de la future cantine soit prévu avec le plat principal en liaison froide, les aménagements seront conçus pour un retour à la formule actuelle si nécessaire. Les administrés sont également intervenus sur l'augmentation des impôts locaux principalement due à l'évolution de la taxe des ordures ménagères. En effet, le regroupement de notre communauté de communes avec celle de Montmarault a eu pour conséquence le lissage de cette taxe.



La vitesse excessive et les nombreuses imprudences sur la route des Ferrières ont été fortement signalées par les riverains. Cette route étant départementale, le maire transmettra ces remarques par écrit à l'UTT de Commentry.

La municipalité a par ailleurs été remerciée pour l'ensemble des travaux réalisés. Les élus ont été sensibles à ces propos encourageants.

L'agenda du trimestre

9 novembre - 20h30 : Assemblée générale Comité des Fêtes
11 novembre - 11h : Commémoration de l'armistice
23 novembre - 18h : Assemblée générale Amicale de Pêche
1^{er} décembre - 10h30 : Assemblée générale Amis de Saint-Maurice
14 janvier - 18h30 : Voeux du Maire
24 janvier - 14h : Assemblée générale Club des Aînés

Vie associative

La commission « vie associative » s'est réunie début octobre à l'initiative de Michèle DUFFAULT, adjointe à la communication et à la vie associative.

Un tour de table a permis aux présidents de présenter les activités récentes et les projets de leurs associations. Les effectifs sont stables et les dernières manifestations ont donné entière satisfaction.



Malgré la mise en sommeil de l'association « Les Rythmés », les activités se poursuivent : cours de danse de salon le lundi soir et activités gymniques avec l'association Vitaform le mardi en fin d'après-midi. La réunion a été l'occasion d'accueillir Liliane HAYS, présidente de Vitaform qui a fait part des effectifs très satisfaisants de participation aux cours mis en place à Chamblé.

Par ailleurs, depuis début septembre, les séances de sophrologie ont lieu à Doyet où l'association bénéficie de locaux mieux adaptés à cette activité.

Le calendrier des manifestations 2018-2019, élaboré au cours de la réunion, est consultable sur le site internet de la mairie. Alain CHANIER a proposé que la fête de la musique soit organisée en 2019 par l'ensemble des acteurs de la vie associative locale. Rendez-vous a été fixé en début d'année pour réfléchir à la faisabilité de ce projet ainsi qu'à la reconduction d'un forum des associations en 2019.

Cette rencontre a de nouveau montré la richesse et le dynamisme de la vie associative Chamblétoise et l'attachement de tous à ce moment d'échanges et de coordination.

Les élus ont salué les initiatives des dirigeants et bénévoles ainsi que l'entraide entre les associations qui se met en place spontanément lors des manifestations importantes. Tout cela contribue au bien vivre dans notre commune.

Calendrier des manifestations du trimestre

15 novembre : Don du sang
1^{er} décembre : Concert des chorales - Chamblé Téléthron (Deneuille-les-Mines)
7 et 8 décembre : Téléthron 2018
15 décembre : Repas de Noël de l'ESC
17 décembre : Rencontre tarot - Club des Aînés
19 décembre : Repas de Noël - Club des Aînés
20 décembre : Marché de Noël de l'École
21 décembre : Noël de l'École
9 janvier : Concours de belote - Club des Aînés
20 janvier : Repas communal de l'amitié des Aînés
27 janvier : Concours de belote - Chamblé Téléthron (Saint-Angel)
27 janvier : Loto de l'Amicale Laïque

Amicale de chasse

Lors de l'assemblée générale annuelle, en présence du maire, le président Bernard JARDOUX a salué les présidents des associations locales venus soutenir les activités de l'amicale ainsi que les propriétaires et chasseurs. Il a ensuite remercié les piégeurs Delphine, Dominique et José pour la suppression des nuisibles qui s'emploient malheureusement au nettoyage radical des jardins et des basses cours des chamblétois.



Le bilan financier est stable et les membres sortants ont été reconduits dans leurs fonctions. Afin de préparer la nouvelle saison, les dates des lâchers de gibiers ont été reconduites selon le calendrier habituel.

Club des aînés ruraux

Du 24 au 28 septembre deux équipes du club de l'Amitié des Aînés Ruraux ont participé à la finale nationale de pétanque de Générations Mouvement « les Aînés Ruraux » à Port Barcarès.

L'équipe féminine composée de Dominique, Annie et Jocelyne avait beaucoup d'espoir pour cette finale (5^{ème} en 2017) malheureusement avec 2 défaites au premier tour, elles se classaient finalement 26^{ème} sur 37 équipes.

L'équipe masculine composée de Michel, Christain et Robert espérait faire mieux qu'en 2017 (12^{ème}). Ils ont réalisé leur souhait en disputant la finale, où ils se sont inclinés 8 à 13 face à l'équipe représentant la Fédération de l'Ardèche.



En terminant 2^{ème} sur 68 équipes, Michel, Christian et Robert ont représenté dignement notre club.

Nous remercions les sponsors qui ont contribué au financement pour la participation des deux équipes à cette finale.

Amicale des donneurs de sang

La prochaine collecte à Chamblat aura lieu jeudi 15 novembre. Les chamblétois prêts à donner un coup de main pour la mise en place de la salle et le service de la collation seront les bienvenus.

Contact : Pascal CHABOT - 06.77.81.98.37

Amicale Laïque

En présence du maire et de l'adjointe à la vie associative, la présidente Delphine MICHARD a ouvert l'assemblée générale annuelle en remerciant les nouveaux participants ainsi que l'équipe enseignante représentée par Nathalie DOISNE. Elle a ensuite tenu à rappeler la bonne coordination des activités avec les enseignants et le soutien des élus qui permettent à l'Amicale Laïque de mener ses activités dans de bonnes conditions.

Les résultats satisfaisants des manifestations ont permis de répondre à l'objectif principal de l'Amicale Laïque qui est d'apporter une aide financière aux activités de l'école : spectacle de Noël, transport pour les sorties scolaires, cadeaux de fin d'année scolaire.



Le bureau se compose désormais comme suit : Alain CHANIER, président d'honneur ; Delphine MICHARD, présidente ; Carine VIDAL, vice-présidente ; Joëline NAUDIER, trésorière ; Estelle NATUREL, trésorière adjointe ; Aurélie RIBERIEUX, secrétaire ; Philippe THUELIN, secrétaire adjoint.

La 1^{ère} bourse aux jouets organisée récemment a confirmé le dynamisme de l'équipe qui participe favorablement à l'animation de la vie.

Vitaform

L'association Vitaform propose des cours adultes et enfants du lundi au vendredi sur les communes de Malicorne, Chamblat, Doyet et Montvicq. Les inscriptions sont possibles toute l'année. Diverses activités sont proposées : zumba, jump, boxe en musique, step, tabata, cuisses, abdos, fessiers ainsi que danse jazz et aérobic.



Depuis début septembre, des activités ont lieu à la salle polyvalente : danse jazz 5/8 ans le mardi à 17h15 et postures yoga /stretching pour adultes à 18h15.

Contact : 06 98 20 39 03

Comité des Fêtes

Bien que ventée, la traditionnelle fête patronale de Saint-Maurice a connu son succès habituel. Les 18 équipes au concours de pétanque et les nombreuses familles aux jeux enfants le samedi ainsi

que les 270 exposants de la brocante le dimanche constituent des satisfactions.



Le Comité des fêtes espère vous retrouver à sa 1^{ère} randonnée nocturne d'Halloween, samedi 27 octobre.

Venez nombreux le 9 novembre à l'assemblée générale rejoindre les bénévoles et soutenir leur investissement pour l'animation de notre commune.

Comité Des Fêtes Chamblat

Crony Band



Samedi 20 octobre, les Crony Band ont participé à « la journée de Léa » au parc des llets. Ils ont notamment escorté un baptême de trike pour Léa jusqu'à l'aérodrome de Villars pour son baptême d'avion.

Chamblat Téléthon

D'ores et déjà, les pommes et le jus de pommes du Téléthon sont en vente auprès de Robert LIMOGES (04 70 07 83 21 – 06 95 84 85 25) ou le dimanche de 9h à 12h, devant la boulangerie à compter du 4 novembre.



Encore de nombreuses animations seront organisées à Chamblat :

– vendredi 7 décembre au complexe Gustave Piot à partir de 15h : lâcher de Ballons, défi des élèves,

– samedi 8 décembre à partir de 9h : marché aux fruits, légumes, buchettes, objets divers, départ de la parade des tracteurs anciens, randonnée pédestre, marche nordique, 12h30 : repas « Pot au feu » pris sur place ou à emporter,

Après midi : danses avec l'école de Brigitte Laurent, la retraite sportive et Brigitte Lambolez, 16h15 : retour de la parade (tracteurs, voitures, motos),

Toute la journée : défi « vélos statiques » organisé par la Table ronde de Montluçon. Les bénévoles espèrent vous retrouver nombreux et nombreuses.

